



PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

FORMULAIRE DE PRE-EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Version du 3 mars 2011

AVERTISSEMENT PREALABLE : ce formulaire n'est pas adapté aux programmes, plans ou projets qui sont soumis à étude d'impact, notice d'impact ou autre rapport environnemental. La démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 est à mener dans le cadre de ces procédures et fait l'objet d'un rapport en conformité avec les dispositions propres à chacune d'elle (exemple : étude d'impact ICPE, dossier loi sur l'eau...).

De même, un formulaire-type existe également pour les organisateurs de manifestations sportives soumis désormais au régime d'évaluation des incidences. Celui-ci est disponible sur le site internet de la DREAL de Basse Normandie : www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr, rubrique biodiversité"

A quoi sert ce formulaire ?

Les projets qui ont lieu dans ou à proximité d'un site Natura 2000 ne doivent pas avoir d'incidences sur la biodiversité qui a justifié leur désignation.

Ce formulaire permet de répondre aux questions préalables suivantes : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Quels sont les points-clés de mon projet sur lesquels l'administration portera son attention ?

Ce formulaire est avant tout destiné aux porteurs de projets qui estiment pouvoir démontrer simplement à l'administration l'absence d'incidence prévisible de leur projet sur un site Natura 2000. On entend ici par "projet" l'ensemble des documents de planification, les projets, les manifestations sportives, les travaux... soumis réglementairement à l'évaluation d'incidences. Le formulaire permet, par une comparaison entre le projet et les enjeux du site Natura 2000, de réaliser une première évaluation de son incidence sur un site Natura 2000 et de s'affranchir d'une étude approfondie s'il peut être démontré par ce formulaire l'absence d'incidence.

Par qui ce formulaire doit-il être renseigné ?

Ce formulaire est à remplir par le porteur du projet, avec les informations qui lui sont accessibles. Vous trouverez des adresses utiles en page 8 pour vous aider. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence, après évaluation des impacts et présentation d'un argumentaire étayé en ce sens

GN

Pour qui ?

Une fois complété, ce formulaire doit être fourni au **service administratif instruisant le projet** pour lui permettre de poursuivre l'instruction de la demande d'autorisation.

/! Joindre **obligatoirement** une carte de localisation précise du projet (emprise temporaire et définitive du projet, du chantier, des accès...) sur une carte au 1/25 000, un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.). Le cas échéant, joindre une carte illustrant l'étendue géographique du territoire sur lequel les incidences peuvent se faire sentir.

Coordonnées du porteur de projet :

Intitulé du projet : Travaux de curage des vases qui se sont accumulées dans le cours d'eau

Nom du demandeur : AS DES BAS-FONDS DE LA TAUTE représentée par M. VAULTIER Gérard, Président

Commune(s) et département(s) concernés par le projet : Carentan et Saint Georges de Bohon

Adresse du demandeur : 14 rue des cigognes – 50620 GRAIGNES MESNIL-ANGOT

Téléphone : 02.33.42.67.85 ou 06.71.78.40.05

Email : gerard.vaultier568@orange.fr

1. Description du projet

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet

Les travaux concernent une section non fonctionnelle due à un très faible dénivelé et d'un dysfonctionnement du circuit hydraulique.

Le présent projet consiste ainsi à extraire les vases accumulées (environ 1 995 m³) sur une longueur globale de 1 225 m et une largeur variable selon les secteurs (cf. carte).

L'objectif de ces travaux est de permettre le retour du profil d'équilibre de la rivière Les Gouffres et donc de sa fonctionnalité d'un point de vue piscicole et sédimentaire.

b. Localisation et cartographie

Département : Manche

Commune(s) : Montmartin en Graignes et Saint Pellerin

Le projet est situé sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 : Oui Non

Nom du site :

Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys code FR2500088

Basse vallée du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys code FR2510046

Hors site Natura 2000

A quelle distance ?

A(m ou km) du site (nom) :

A(m ou km) du site (nom) :

c. Etendue du projet

- Linéaire de cours d'eau : 3 500 m

- Emprise linéaire en phase chantier : 1 900 m

- Emprise linéaire en phase d'exploitation ou de fonctionnement : 1 900 m

Préciser si le projet comportera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations sportives : décrire les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Le projet ne comportera pas d'aménagements connexes. Les sédiments extraits du lit mineur seront directement remodelés sur la berge en rive droite pour restaurer le profil d'équilibre de la Taute.

d. Durée prévisible et période envisagée du projet :

- Projet, manifestation : diurne

- Durée précise si connue : 2 jours

ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : août-septembre 2019 si les conditions météorologiques le permettent.

ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante(s) :

Printemps

Automne

été

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

• autre (préciser) : Intervention ponctuelle

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou des rejets dans le milieu naturel durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

f. budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :

- < 5 000 € de 20 000 € à 100 000 €
 de 5000 à 20000 € > à 100 000 €

2. Caractérisation de la zone d'influence du projet

La zone d'influence d'un projet est plus grande que la zone d'implantation, elle est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

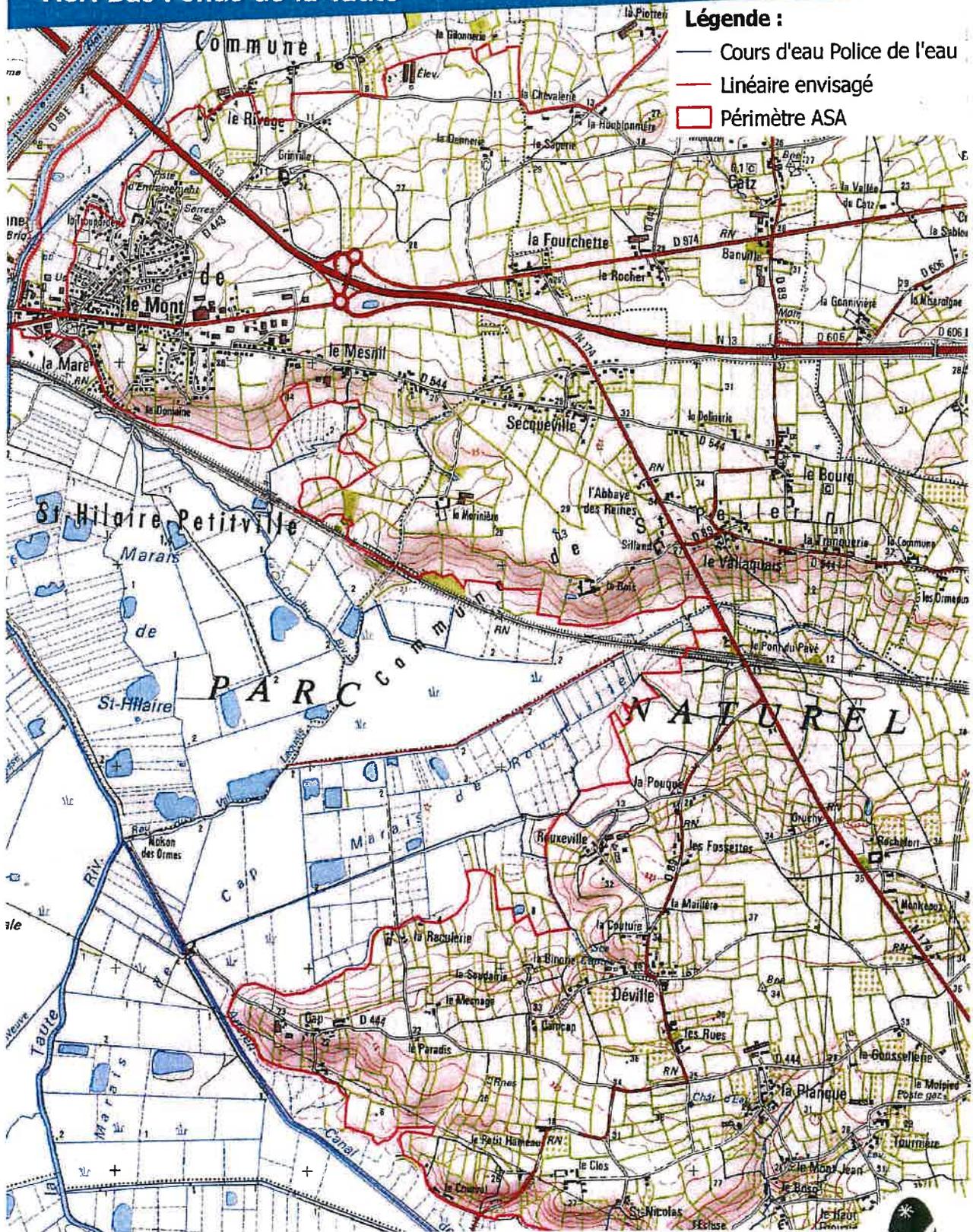
Cocher les cases ci-dessous selon la nature de l'influence à distance du projet et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000 ou au 1/50 000.

- Rejets dans le milieu aquatique
 Émission de poussières, de vibrations
 Pollutions chimiques
 Réalisation de pistes de chantier, circulation
 Réalisation de parkings, de stationnements
 gestion et circulation du public
 Rupture de corridors écologiques
 Perturbation d'une espèce
 Bruits
 Autres incidences

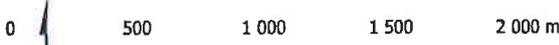
3. Milieux naturels et espèces Natura 2000

Cette partie est consacrée à un état des lieux écologique de l'emprise et de la zone d'influence du projet. Renseigner les tableaux page suivante en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et des espèces d'intérêt européen. Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Projet d'entretien de cours d'eau à la pelle hydraulique - ASA Bas Fonds de la Taute



- Légende :**
- Cours d'eau Police de l'eau
 - Linéaire envisagé
 - Périmètre ASA



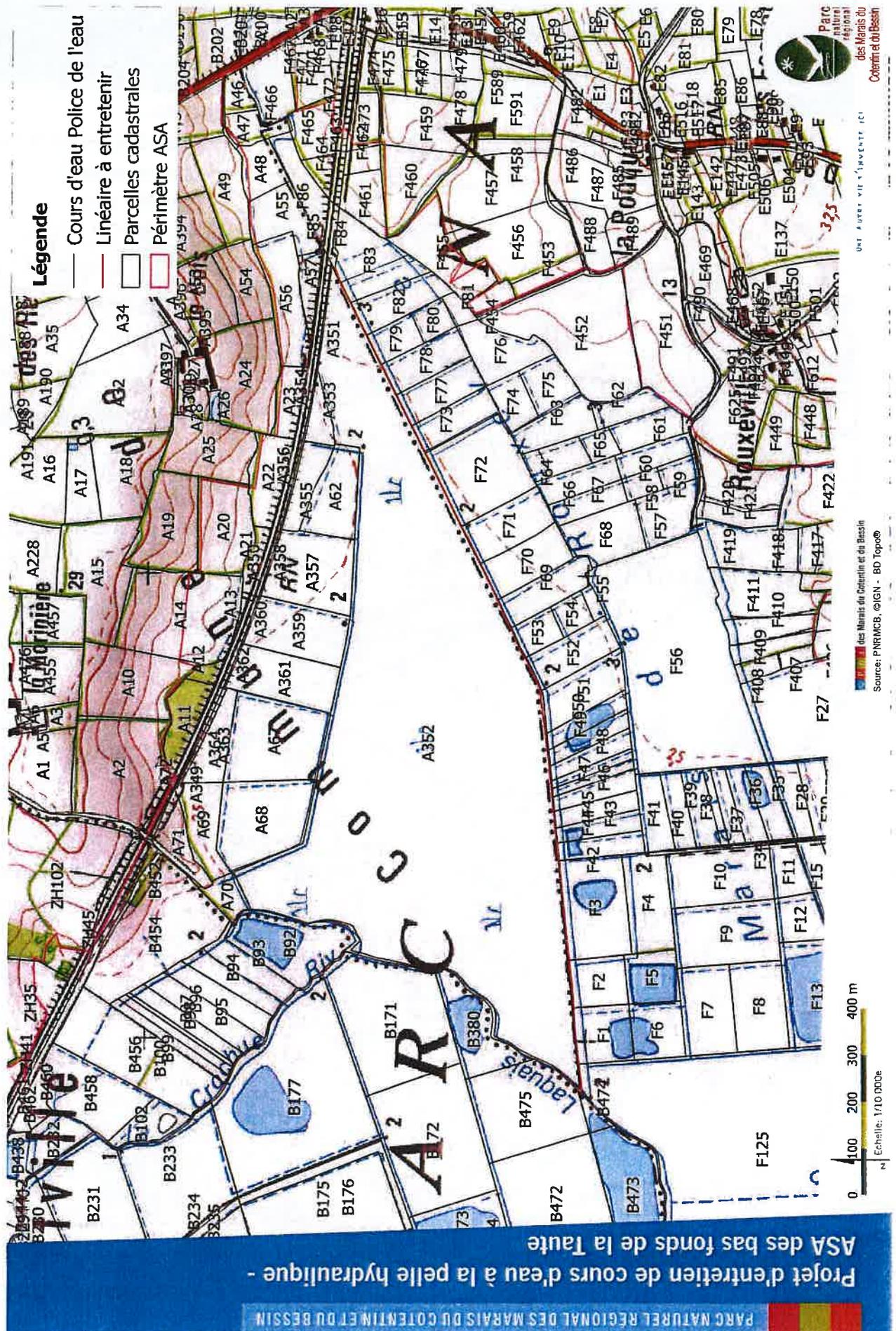
Echelle: 1/25 000e

des Marais du Cotentin et du Bessin

Source: PnM CB, ©IGN - BD Topo®



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

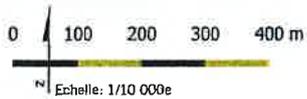


(Handwritten signature)

Projet d'entretien de cours d'eau à la pelle hydraulique - ASA Bas Fonds de la Taute



- Légende :**
- Cours d'eau Police de l'eau
 - Linéaire envisagé
 - Périmètre ASA



Echelle: 1/10 000e

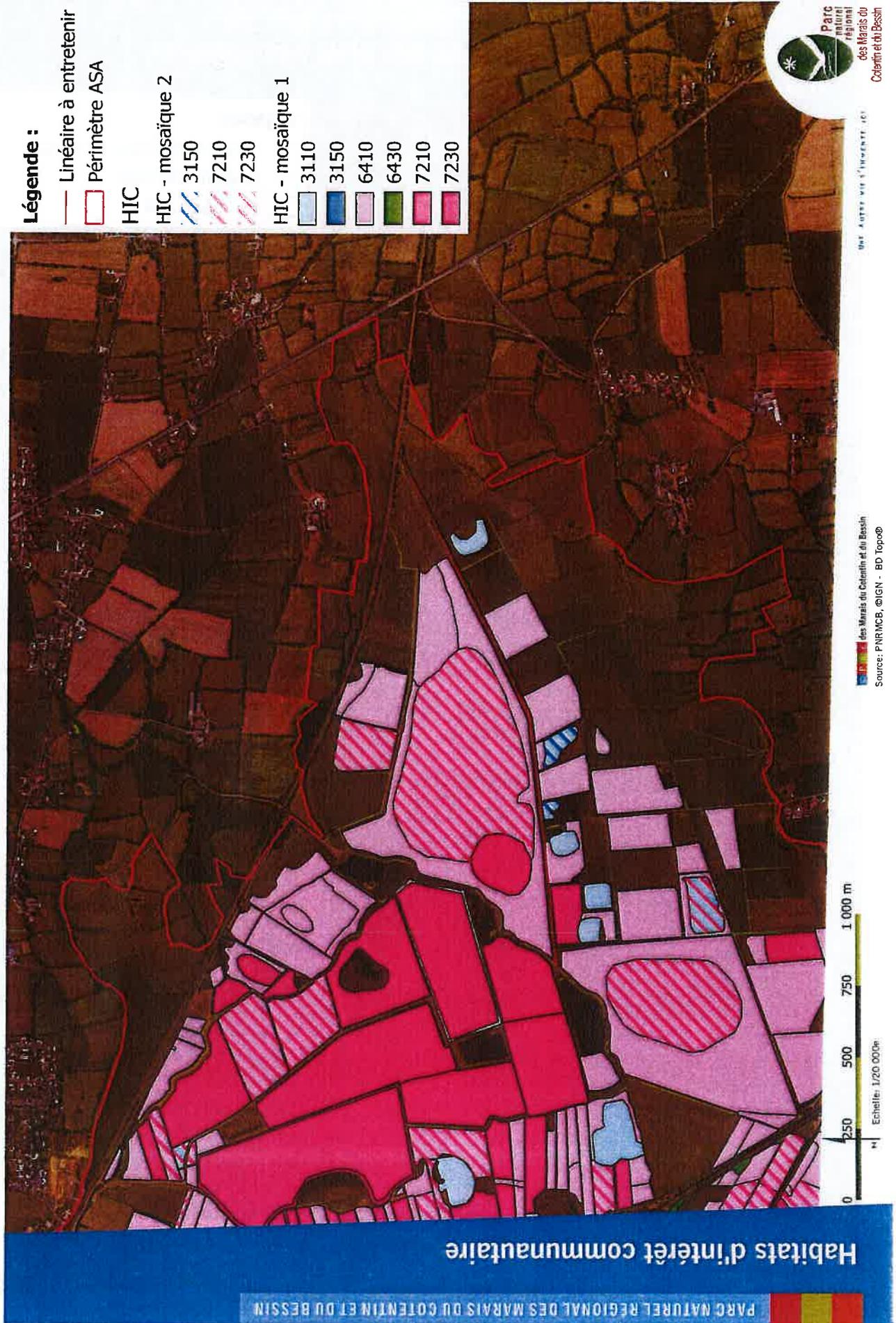
des Marais du Cotentin et du Bessin
Source: PnrMCB, ©IGN - BD Topo®

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



S = Section
P = Photo

Formulaire fourni à titre indicatif ; ne sauraient se substituer à la réglementation.



62

**Photos du site en l'état actuel – MONTMARTIN EN GRAIGNES et SAINT
PELLERIN**

Rivière Le Val Laquais

(NB : l'emplacement des prises de de vue est indiqué sur les cartes)



Vue aval des travaux (section 1)



Vue intermédiaire (section 1)



Vue intermédiaire (section 2)



Vue aval des travaux (section 3)



Vue amont des travaux (section 3)

LISTE DES HABITATS NATURELS CONCERNÉS :

TYPE DE VÉGÉTATION (Habitats naturels)		Commentaires sur l'incidence du projet
Milieux ouverts	Prairies naturelles	
	Prés maigres	
	Landes sèches	
	Haies	
	Arbres têtards	
	Autres:.....	
Milieux forestiers	Forêt de feuillus	
	Landes boisées	
	Autres:.....	
Milieux rocheux	Falaises, escarpements	
	Affleurements rocheux	
	Eboulis	
	Cavité à chauve-souris	
	Autre:	
Milieux humides et aquatiques	Marais	
	Landes humides	
	Mares	
	Fossés	
	Cours d'eau	
	Herbiers aquatiques	
	Étangs	
	Tourbières	
	Gravières	
	Prairies humides	Les engins longeront les bords de champs et interviendront sur sol portant
	Autre:	
Milieux littoraux et marins	Falaises	
	Récifs	
	Herbiers de zostères	
	Plages et bancs de sable	
	Dunes	
	Prés salés	
	Lagunes	
	Autres:.....	
Autre type de milieu		

2

LISTE DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE CONCERNÉES :

Précisez les espèces d'intérêt européen présentes
(consultez la liste jointe en annexe pour vous orienter) :

GROUPE D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Commentaires sur l'incidence du projet
Plantes		
Mollusques		
Crustacés		
Insectes		
Poissons		Pas de frayères détectées pour les espèces de la Directive
Amphibiens, reptiles		
Oiseaux		Pas de nidification connue sur le cours d'eau
		Travaux en dehors de la période de reproduction
Mammifères		Pas de présence avérée de la Loutre sur ce secteur

4. Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles de votre projet sur les espèces et sur les habitats naturels d'intérêt européen, en phase chantier et en fonctionnement.

Destruction ou détérioration d'habitat naturel (indiquer type d'habitat et surface) :

Aucune incidence. Avec l'appui du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, aucune espèce patrimoniale relevant des habitats d'intérêt européen n'a été identifiée sur la zone projetée d'intervention.

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'habitat naturel :

Oui Non

Destruction d'espèces ou d'habitat d'espèces (indiquer ces espèces) : Sans objet

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'espèces ou d'habitat d'espèce :

Oui Non

Perturbations d'espèces (reproduction, repos, alimentation, migration...) : Sans objet

En conclusion, y-a-t-il un risque de perturbation d'espèces : Oui Non

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- un habitat naturel d'intérêt européen risque d'être détruit ou dégradé dans un site Natura 2000.

- une population ou un habitat d'espèce d'intérêt européen risque d'être détruit ou perturbé dans un site Natura 2000.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?

NON : ce formulaire accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Si le service instructeur valide cette conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

OUI : ce formulaire doit être complété par une évaluation d'incidences plus étayée qui sera remise au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Cette évaluation d'incidence devra détailler les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'incidence du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt européen.

A CARENTAN-LES-MARAIS:

M VAULTIER Gérard,
Président

le 12 juillet 2023.



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

Informations de base : Site Internet www.natura2000.fr

Informations sur la procédure d'évaluation d'incidences Natura 2000

Demandez « L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » à la DREAL

Fiches descriptives des sites Natura 2000 de Basse-Normandie, Document d'objectifs de chaque site Natura 2000 :

Site Internet de la DREAL : www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Carte des sites Natura 2000

Site de cartographie en ligne de la DREAL ([CARMEN, onalet Patrimoine naturel](#)) :

Carte d'identité officielle des sites Natura 2000 (Formulaires Standards de Données) :

Site du Muséum d'Histoire Naturelle <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

Conseils et expertise pour chaque site :

Liste des opérateurs Natura 2000 de Basse-Normandie sur le site internet de la DREAL.